

Collecte des verres : ce qui change.

Jusqu'au 31 décembre 2021, la collecte des verres alimentaires était réalisée une semaine sur deux via le système de ramassage classique. A partir du 1er janvier 2022, les verres ne seront plus ramassés en porte à porte pour des raisons économiques. Des points de collecte fixes (**container à verres**) ont été installés et sont à disposition des germinois aux endroits suivants :

- **Foyer rural** (immédiatement à droite après le portail)
- **Parking du bûcheron** (Rue du Pré Michaux)
- **Au dépôt Rue des Haies** (entre FL Jardins et Servibat) (voir photo ci-contre)

Dans ces containers peuvent être déposés les verres alimentaires, c'est-à-dire, les bouteilles en verre, les bocaux et autres pots en verre. Ne doivent pas être déposés en container les faïences (vaisselle, céramiques), ampoules, tubes lumineux (néons et autres).

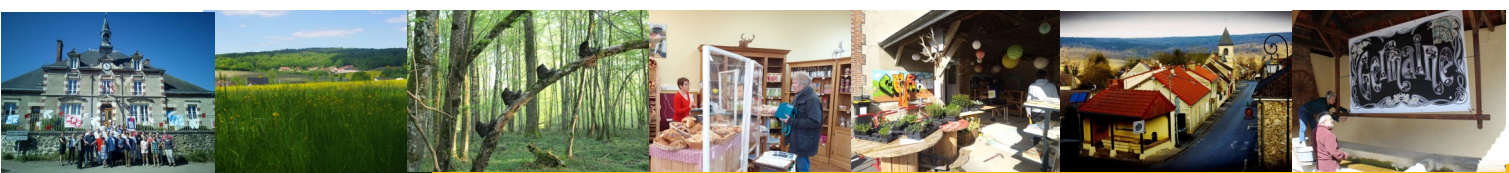
L'accès aux déchetteries

Les volumes importants de déchets peuvent également être déposés en déchetterie. En tant que résidents de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne (CCGVM), nous avons accès aux 4 déchetteries du territoire. Ces dernières sont situées dans les communes suivantes : - Dizy Aÿ - Mareuil sur Aÿ - Tours sur Marne

Pour pouvoir accéder à ces déchetteries, il faut avoir demandé au préalable sa **carte d'accès**. La demande se fait sur le site la CCCGVM : <https://ccgvm.com> dans la rubrique "Services aux usagers", "Gestion des déchets", "Accès en déchetterie", le lien d'accès au formulaire se situe en bas de la page internet. Il vous sera demandé un scan de votre pièce d'identité ainsi que la première page de votre taxe foncière (ou justificatif de domicile pour les nouveaux arrivants sur la CCGVM). Cette démarche peut également être réalisée en secrétariat de mairie. **Le délai moyen d'obtention de la carte est d'environ 2 semaines.**



Container à verre, rue des haies



L'ECHO GERMINOIS

n°33
Janvier 2022

Bulletin municipal de la commune de Germaine

Les randos nocturnes
organisées par le Cerf à 3
pattes et le comité des
fêtes rencontrent toujours
autant de succès !



L'inauguration des nouveaux
locaux du Cerf à 3 Pattes (p6)



ÇA BOUGE
À GERMAINE !

L'ATLAS DE LA
BIODIVERSITE (page4)

GERMINOEL

LA BROCANTE (page5)

LA GERMINOISE

Le festival LIRE, PERCHE
DANS L'ARBRE (page6)



Le festival du BRAME DU
CERF 2021 (Page 6)



14 nouveaux foyers ont
été invités lors du pot d'ac-
cueil organisé sur la place
Michaux le 17 décembre. Le
feu d'artifice, initialement
prévu le 14 juillet a pu être
tiré à l'entrée de la forêt. !



L'AGENDA

- janvier : Randonnée nocturne du c3p
- 24 janvier : réunion avec les associations communales pour le planning des animations et demandes de subventions.
- 27 janvier vers 19h : Passage du Rallye automobile Monte-Carlo

Recensement de la population

L'INSEE a publié les chiffres estimés de la population totale de notre commune :

Au 1 er janvier 2017 : 529 habitants (Rappel)

Au 1 er janvier 2019 : 546 habitants.

Le prochain recensement aura lieu en 2023.



La poste

Changement pour Avenay pour la
réception des colis
(ouverture de 11h à 13h)

Numéros d'urgence et d'écoute :
SAMU : **15**
En cas de danger immédiat : **17**
Violences sur les enfants : **119** (ou sur [le site internet allo119.gouv.fr](https://le-site-internet.allo119.gouv.fr))
Violences conjugales : **3919**
(ou sur [le site internet : arretonslesviolences.gouv.fr](https://le-site-internet.arretonslesviolences.gouv.fr))

INFO MAIRIE

Secrétariat de mairie

Mardi de 16h15 à 19h15
Mercredi et samedi de 8h45 à 12h15

Comment nous joindre
Mairie de Germaine :
laissez un message sur le répondeur :
03.26.52.88.81

Vous pouvez aussi nous
contacter par mail :
mairie-germaine@wanadoo.fr
Maire : Philippe Caplat
philippe.caplat@9online.fr

Commission communication :
Florent Brisson, Philippe Caplat,
Léo Large, Simon Plumet,
Youcella Karajic, Ginette Guilteaux

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



L'ETAT CIVIL

16 juin au 31 décembre 2021

Naissances :

- 09/07 : Charli LEMAIRE
- 20/07 : Diego HÉRAULT
- 15/08 : Ethan ARNOULD
- 09/09 : Sélima VERMESOVA
- 16/09 : Héloïse LHERMENIER
- 10/11 : Victoire MALDÉMÉ
- 06/12 : Gauthier CARRÉ DENIS
- ../12 : Louis LEDUC SANTIAGO
- 29/12 : Mathis MANGIN-GRANDIN

Mariage :

- 05/11 : BUYSE Marion et DUPUIS Antoine



TRAVAUX - URBANISME



• SNCF

A la suite de l'enquête publique et de l'avis favorable du préfet, les travaux de réalisation du bassin d'écroulement près du tunnel vont commencer au printemps prochain :

- Réalisation du bassin en 2022.

Les camions du chantier arriveront par la route forestière de la Haute-Borne et repartiront via le CD71 pour éviter au maximum de se croiser.

Puis en 2023

- Création d'un merlon au-dessus de la tête du tunnel pour empêcher les eaux de ruissellement de l'inonder.
- Confortement de berges le long de la Germaine

• Rue du Dr Quentin

• Remplacement de la chaudière Mairie-Ecole :

Le remplacement de la chaudière fuel par une chaudière aux pellets est prévu cette année. Outre l'aspect écologique, ce changement de combustible permettra des économies de fonctionnement substantielles dans le budget communal. (*Actuellement le budget fuel est d'environ 15000€ par an*). Le bureau d'étude Climabat assurera les études et la maîtrise d'œuvre. L'investissement sera subventionné à 45% par la région Grand Est. D'autres aides, notamment de la part de l'Etat, seront aussi sollicitées dans le cadre du plan de relance.

Des travaux complémentaires d'amélioration d'isolation, notamment des toitures des écoles, seront à envisager dans les prochaines années.

• Aire Du bûcheron : accueil ONF

L'aire d'accueil du Bucheron est en cours d'achèvement sur la « place du château ».

Outre des places de parking, elle sera dotée bientôt de tables de pique-nique et de panneaux d'information.

Cette aire a été réalisée en partenariat avec l'ONF et le PNR de la Montagne de Reims et le soutien financier du département de la Marne et de la CCGVM pour faciliter l'accès des forêts domaniales aux randonneurs et promeneurs.

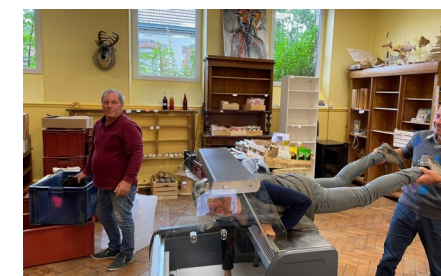
Celui-ci sera aussi très utile aux parents d'élèves lors des entrées et sorties d'école ainsi qu'au clients du Cerf à 3 pattes. L'installation d'un lampadaire supplémentaire est prévue.

CIMETIÈRE : JARDIN DU SOUVENIR

ASSOCIATIONS / CULTURE

► du côté du Cerf à 3 pattes

♦ **Changement de locaux** : Après de longs mois de travaux, le Cerf à 3 pattes a pu retrouver ses locaux d'origine. La réception définitive des travaux a eu lieu le mercredi 29 septembre. Mais il a fallu faire vite pour emménager dans les nouveaux locaux, car le festival du livre avait lieu trois jours plus tard !!!



♦ **Le festival LIRE, PERCHÉ DANS L'ARBRE, organisé par le Cerf à 3 pattes**, a réuni le temps du week-end du 1,2,3 octobre 2021 **près de 1500 personnes**. Le vendredi 1er octobre des illustrateurs de littérature jeunesse (Emilie Vast, Csil...) sont intervenus dans plusieurs écoles de la CCGVM. (Germaine, Avenay, Val-de-Livre). Malgré la pluie incessante, les spectateurs ont été ravis de la qualité des intervenants et par la multiplicité des expositions, spectacles, et ateliers proposés.



Comme d'habitude, les bénévoles étaient au rendez-vous pour assurer l'organisation de cet événement !

Tant de forêts...

« Tant de forêts
arrachées à la terre
et massacrées
achevées
rotativées.
Tant de forêts sacrifiées
pour la pâte à papier
ces milliards de journaux attirant
annuellement
l'attention des lecteurs
sur les dangers du déboisement
des bois et des forêts. »

Jacques PRÉVERT
La pluie et le Beau temps
Gallimard.

Imprimé par LE PETIT FLOU
dans le cadre du festival
« Lire perché dans l'arbre »
à Germaine (51) en octobre 2021.

♦ L'inauguration du Cerf à 3 pattes



L'inauguration des nouveaux locaux du Cerf à 3 Pattes a eu lieu le décembre en présence de Dominique Lévêque, président de la CCGVM, F.Leroy, 1er vice-président de la région Grand Est, J.Rodrigues, conseiller départemental, Frédérique Schulthess vice-présidente du conseil départemental à la culture, Eric Girardin député de la circonscription et de nombreuses autres personnalités.

♦ Le prix du CESER

♦ Festinoël



ASSOCIATIONS / CULTURE



► du côté du Comité des fêtes

- **LA BROCANTE** : De nombreux exposants (près de 200) et une belle réussite de la part des organisateurs ! Les chieurs étaient nombreux car de nombreuses brocantes avaient été annulées cette saison en raison de la crise du Covid. Malheureusement cette affluence record a généré quelques incivilités en ce qui concerne le stationnement que nous déplorons. (29 août)
- **LA GERMINOISE VTT (7 novembre)** environ 370 vététistes, conditions extrêmes de boue !!
- **LA GERMINOISE NOCTURNE DE NOEL, (18 décembre)** : 131 adultes et 20 enfants. Tous les participants ont été enchantés par le parcours, l'organisation et le ravitaillement (vin chaud, chocolat chaud et pain d'épices de Germaine !) A refaire l'an prochain !
- **GERMINOEL, (5 décembre)**: Spectacle de magie. environ 80-90 personnes. Le père Noël a distribué ses cadeaux (livres) aux enfants de l'école présents. Les autres les ont eus à l'école.



► du côté de Familles Rurales

- **La cantine à 1 Euro et autres actualités de l'association Familles Rurales**

L'association Familles Rurales met en place une tarification sociale de la cantine à compter de janvier 2022, la commune étant éligible au dispositif "*cantine à 1 €*". Grâce aux aides de l'État et de la commune, les familles, allocataires de la CAF, avec un quotient familial inférieur à 900 € paieront le repas à 1 € au lieu de 4,20 €. Cela devrait concerner 4 à 6 familles.

Par ailleurs, si les mesures sanitaires le permettent, **l'assemblée générale de l'association** aura lieu le **vendredi 25 février** à 19H00 en salle de motricité de l'école Mabilon. Pour rappel, une dizaine de bénévoles gèrent l'association Familles Rurales pour assurer un service de qualité aux familles pour la cantine et le périscolaire dans un village d'environ 500 habitants, où l'école compte moins de 60 élèves. L'accueil est proposé de 7H30 à 19H00. La facturation aux familles est décomptée à la demi-heure. A noter, des membres du CA et notamment du bureau n'ont ou n'auront plus prochainement d'enfants à l'école de Germaine et participent à la vie de l'association pour le maintien des services aux familles, pour certains depuis plus de 10 ans. Il serait important que des parents d'enfants scolarisés à l'école Mabilon puissent prendre le relais. Merci de vous rapprocher de la directrice du périscolaire, Mme BOITEL, vous pouvez aussi déposer une lettre avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de l'association (Cidex près du Cerf à trois pattes).

Pour information, l'association cherche toujours, dès que possible, un ou une animatrice pour le temps de cantine (8 heures par semaine, repas offert), ayant le BAFA ou pouvant suivre la formation durant les vacances scolaires.

Les membres du Conseil d'Administration de l'association souhaitent une année 2022 pleine d'épanouissement aux enfants et à leurs familles.

Agnès Brisson-Destenay, Présidente de l'AFR

- **LE FESTIVAL DU BRAME DU CERF**

Le festival du BRAME DU CERF 2021 a fêté sa 12ème édition. Un succès qui ne s'essouffle pas.



ENVIRONNEMENT

DANGER ! BOIS FRAGILISÉS !

Promeneurs, soyez prudents !

Les usagers du massif forestier sont invités à faire preuve de prudence lors de la fréquentation des zones boisées sur le territoire de Germaine. En raison des dépérissements importants de résineux et de feuillus, suite aux épisodes successifs de sécheresse, de fortes chaleurs et d'attaques d'insectes (scolytes), tous les bois fragilisés sont devenus dangereux (chutes d'arbres ou de branches).

Pour rappel, les bois privés sont interdits au public, et des panneaux sur les chemins longeant les parcelles concernées avertiront les promeneurs de bien faire attention, et surtout de rester sur le chemin et ne pas pénétrer ces parcelles de bois morts.

Le saviez-vous ?

Les scolytes constituent une large famille d'insectes. Beaucoup de scolytes sont spécifiques d'une essence en particulier. Pour l'épicéa, on parle du typographe et du chalcographe, pour le pin sylvestre du sténographe, pour le sapin du curvidenté...



ET SI ON ÉTEIGNAIT LES LUMIÈRES LA NUIT ?

La municipalité de Germaine réfléchit à l'extinction de l'éclairage nocturne la nuit. L'idée ne serait pas de les supprimer mais de les éteindre la nuit (de 23h ou minuit jusqu'à 5 heures par exemple ?). Les avantages sont nombreux mais nous sommes conscients que cela peut faire peur à certains usagers, c'est pourquoi nous nous sommes entourés d'experts pour étudier ce sujet. **Nous vous proposons de commencer par casser les idées reçues autour de l'extinction de l'éclairage public la nuit ?**

IDEE RECUE N°1 : « Les cambriolages vont augmenter ! »

- La grande majorité (80%) des cambriolages ont lieu de jour, 25% entre 8h et 11h et 55% entre 14h et 17h d'après le Ministère de l'intérieur !
- La commune de Rochefort (Charente-Maritime) a expérimenté une mesure d'extinction pendant 6 mois en 2016. « Nous avons constaté, avec le commissariat, sur les trois quartiers tests, une baisse des cambriolages de 20 % ».

IDEE RECUE N°2 : « Je vais me faire agresser ! »

Il n'y a jamais eu d'étude pour évaluer l'impact de l'éclairage public sur la sécurité. Mais l'extinction de l'éclairage public de nuit est loin d'être marginal et les communes qui ont mis en place des expérimentations assurent que l'extinction nocturne n'a pas engendré plus de délits », affirme Anne-Marie Ducroux, présidente de l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.), qui délivre le label « villes et villages étoilés ».

IDEE RECUE N°3 : « Ca va augmenter les accidents de la route ! »

Une étude de Sloomans F. et Daniels S. (2017) analyse les accidents mortels sur les autoroutes belges pendant la période 2014/2015 (ici). Elle indique que seulement 16,5% des accidents ont eu lieu dans l'obscurité complète. D'autres facteurs sont à prendre en compte, en plus que la simple absence d'éclairage (vitesse excessive, alcool, fatigue, etc.).

Le conseil municipal délibérera prochainement à ce propos. Pour plus d'informations, vous pouvez vous procurer à la mairie ou à la maison du Parc la brochure éditée par le PNR, il s'agit d'un guide pratique revenant sur les éléments importants liés au sujet « Mieux vivre la nuit : Lutter contre la pollution lumineuse ».

https://bit.ly/pollution_lumineuse



Le Parc naturel Régional de la Montagne de Reims a lancé depuis 2019 une mission de recensement de la biodiversité (faune et Flore) dans certaines communes volontaires du parc ainsi que dans la communauté de communes de la grande vallée de la Marne. La commune de Germaine a donc participé à cet inventaire. Marie Zelasny, chargée de mission recrutée par le PNR de la Montagne de Reims, vous présente ci-dessous les premières données recueillies :

► ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE

Voici quelques éléments prévisionnels !

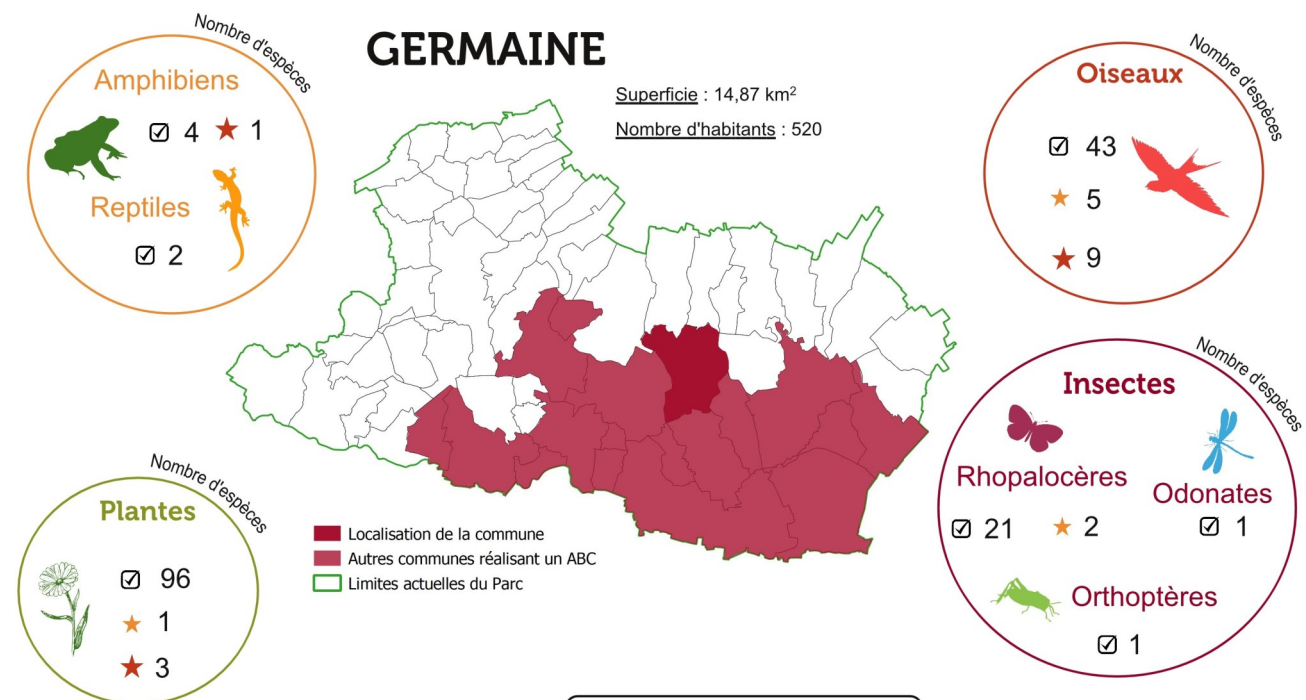
Le **Parc naturel régional de la Montagne de Reims** a lancé les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2019, soutenus par l'**Office français de la biodiversité** (OFB) et les **collectivités** concernées.

Cinq collectivités se sont portées volontaires pour l'étude de la biodiversité : Courtagnon, Cumières, Damery, Venteuil ainsi que la Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne avec les communes d'Ambonnay, Avenay-Val-d'Or, Ay-Champagne, Bouzy, Champillon, Dizy, Fontaine-sur-Ay, **Germaine**, Hautvillers, Mutigny, Nanteuil-la-Forêt, Saint-Imoges, Tours-sur-Marne et Val de Livré.

Les objectifs du projet sont :

1. Mieux connaître les animaux et les plantes ordinaires ou exceptionnels du territoire ;
2. Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs et les habitants du territoire à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel ;
3. Identifier les enjeux spécifiques au territoire afin d'accorder au mieux son développement avec les richesses que l'on peut y trouver.

2019	2020	2021	JUSQU'EN JUIN 2022
Mise en place du projet : Rencontre des acteurs et bénévoles Prise de contact auprès des communes Inventaires botaniques	Début des inventaires faunistiques Activités scolaires sur les inventaires de la biodiversité Création de supports pédagogiques	Janvier - Septembre Inventaires faunistiques : Recensements des amphibiens - libellules - papillons de jour - oiseaux - reptiles	Identification des enjeux de chaque commune Proposition d'actions et recommandations Restitution des synthèses de données



Pic mar ★
Dendrocopos medius

Très semblable au Pic épeiche également noir et blanc, ici tout le dessus de la tête est rouge, chez le mâle comme la femelle. Il occupe principalement les vieilles forêts de feuillus présentant de gros chênes. Il se nourrit d'insectes qu'il va déloger à l'aide de son bec mais peut également lécher la sève. Contrairement aux autres pics, il ne tambourine quasiment jamais et va surtout délimiter son territoire à l'aide d'un chant nasillard qui lui est propre. Il est menacé par le rajeunissement des forêts et les changements de pratiques.



Rougequeue à front blanc
Phoenicurus phoenicurus



Raiponce en épi
Phyteuma spicatum

Natura 2000 est un outil européen de préservation de la biodiversité, permettant la protection d'habitats et/ou d'espèces animales et végétales, d'intérêt communautaire.

Commune concernée par le site **Natura 2000** n°67 ainsi que par des **ZNIEFF** de type 1 et 2



Vous aimez observer les animaux sur votre commune ? N'hésitez pas à les intégrer sur le site **Faune Champagne-Ardenne** ou sur l'application smartphone : **'Naturalist'** ! Pour accéder à l'application



En cas de doute, contactez nous et partagez vos photos et observations à contact@parc-montagnedereims.fr

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Il s'agit d'un espace naturel inventorié du fait de son caractère remarquable, sans pour autant qu'il y ait de réglementation ou d'interdiction.



Quoi d'neuf à l'école primaire Mabilon ?

- ♦ **TELETHON** : Comme chaque année, les élèves se sont montrés solidaires en soutenant l'action du Téléthon: 654 euros récoltés grâce à leur implication ainsi que celles des maîtresses. Les meilleurs vendeurs ont été récompensés.

CONCOURS DE POESIE

- ♦ Félicitations à Augustine Brisson et à Emma Reymond, toutes deux lauréates du concours de poésie 2021 organisée par l'entreprise Enedis. Elles se sont classées à la 7ème place.



- ♦ La classe de Maternelle a pu retrouver ses anciens locaux suite au déménagement de l'épicerie du C3P. Un nouveau **TNI** (Tableau numérique), a été installé le 13 octobre dans cette classe. Il a été subventionné à 70% sur le prix HT par l'Etat et le reste a été pris en charge par la municipalité.



Ginette à l'action !!!

Le Père-Noël a fait le tour des classes pour le plus grand plaisir des enfants. Il en a profité pour faire un petit coucou à Corinne Demotier, notre ancienne maire



LE PROJET DE JUMELAGES DE CLASSES INTER-PARCS !

En partenariat avec le parc naturel de la montagne de Reims, un jumelage a été organisé entre l'école de Germaine et l'école de Thiefosse dans le Parc naturel régional des Vosges. Ce rapprochement a pour but de favoriser la découverte des territoires des Parcs du Grand Est par les élèves de la région. Il est prévu que les petits germinois puissent se rendre dans les Vosges et qu'ils puissent également les accueillir dans notre commune.

